

COMMUNE DE

BOUGY-VILLARS

CONSEIL GENERAL

Bougy-Villars, le 22 mars 2022

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Général de Bougy-Villars Séance du 22 mars 2022 Présidence : Monsieur Chris Chard

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis municipal n° 4/2022 de la Municipalité du 1^{er} février 2022
- Entendu le/s rapport/s de/des commission/s chargée/s de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour :

Décide

D'accorder un crédit de CHF 230'000.- pour le remplacement des collecteurs d'eaux claires (EC) CH 5901A à CH 6401A et gainage du collecteur des eaux usées (EU), CH 5316 à CH 6300A au Chemin de la Laiterie.

D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement au moyen de la trésorerie courante.

D'amortir ce crédit sur 30 ans et de prélever un montant équivalent annuellement du compte 9280.1 « Fonds provenant de recettes affectées / épuration». Cette dépense n'engendre pas de frais d'entretien.

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président Chris Chard

La Secrétaire Liliane Mevlan

Ainsi délibéré en séance du 22 mars 2022